



ᓄᓇᓂᓪ ᐱᓕᓕᓕᐅᓪᓇᓴᓴ
Nunavut Maligaliurvia
Legislative Assembly of Nunavut
Assemblée législative du Nunavut

COMMUNIQUÉ

Le Comité permanent annonce l'horaire de ses audiences télévisées

IQALUIT, Nunavut (le 3 septembre 2026) - Le Comité permanent sur les opérations gouvernementales et les comptes publics de l'Assemblée législative tiendra des audiences télévisées du 23 septembre au 1^{er} octobre 2026 concernant les comptes publics territoriaux les plus récents et les rapports annuels des hauts fonctionnaires indépendants de l'Assemblée législative, notamment le commissaire à l'information et à la protection de la vie privée, la commissaire aux langues et la représentante de l'enfance et de la jeunesse.

Des hauts fonctionnaires du gouvernement du Nunavut comparaitront également en tant que témoins lors de ces audiences télévisées.

« Nos audiences télévisées permettront aux députés de l'Assemblée législative d'examiner dans quelle mesure le gouvernement du Nunavut met en œuvre les recommandations formulées par le Bureau de la vérificatrice générale, par divers fonctionnaires indépendants de l'Assemblée législative et par le comité permanent », a déclaré Fred Pedersen, président du comité et député de Cambridge Bay.

Les audiences télévisées du comité permanent débiteront à 13 h 30, dans la Chambre de l'Assemblée législative, le mercredi 23 septembre 2026. Elles seront diffusées par les stations de câblodistribution communautaires ainsi que par les services de diffusion directe par satellite de Bell (canal 513) et de Shaw (canal 181).

Les audiences seront également diffusées en direct sur le site suivant :
<https://assembly.nu.ca/webcasts>.

Les résidents d'Iqaluit peuvent suivre les audiences en direct en syntonisant les stations radiophoniques FM suivantes : langue utilisée pendant les audiences : 92,5 / inuktitut : 94,7 / anglais : 102,1.